

Conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r.2, a. 4, par. 22°), le Bureau du coroner diffuse les renseignements relatifs aux frais de chaque participation, par un membre de son personnel, à une activité de formation, à un colloque ou à un congrès.

Activités de formation

Exercice financier 2020-2021 (en date du 30 septembre 2020)

Description de l'activité	Nom de l'unité administrative	Date	Nombre de participants	Lieu	Coût de l'inscription
Programme de soutien aux études Cours : Groupes de pression	Direction de l'administration	Session Hiver 2020	1	Université du Québec à Montréal 1430, rue St-Denis Montréal (Québec) H2X 3J8	284,87 \$
Programme d'information et de préparation à la retraite	Direction de l'administration	2020-02-03 et 04	1	Commission scolaire de la Capitale Centre Louis-Jolliet 1201, rue de la Pointe-aux-Lièvres Québec (Québec) G1L 4M1	300,00 \$
Recherche et interprétation des plunitifs	Bureau du coroner en chef	2020-04-21	1	Société québécoise d'information juridique Formation en ligne	206,25 \$
Inscription aux conférences de l'Institut d'administration publique de Québec ¹	Bureau du coroner en chef et Direction de l'administration	2020-10-01 2020-10-29 2020-12-02	5	Conférences en lignes (webinaires)	250,00 \$

¹Le forfait permet la participation de cinq personnes d'une même organisation aux trois webinaires de la programmation d'automne.